



Tarifs des opérations & services aux particuliers au 01/01/2011*

Prix en euros, exprimés taxes incluses
lorsque celles-ci sont dues.

* Incluent les tarifs exhaustifs
des opérations et produits relatifs
à la gestion d'un compte de dépôt.



Banque et populaire à la fois.

www.bpbfc.banquepopulaire.fr

Pages

Extrait standard des tarifs	3
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Banque à distance	8
Par Internet	
Par téléphone	
Par automate	
Vos moyens et opérations de paiement	10
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
Offres groupées de services	15
Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
Irrégularités et incidents	16
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Découverts et crédits	18
Facilité de caisse et/ou découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Épargne et placements financiers	21
Épargne bancaire	
Placements financiers	
Assurances et prévoyance	23
Assurer vos moyens de paiement	
Votre assurance personnelle	
Assurer vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens	
Assurer votre épargne	
Opérations bancaires avec l'étranger	24
Chèque de voyage et achat/vente de devises	
Opération par carte bancaire	
Les services liés à la carte bancaire	
Virement vers l'étranger	
Vos flux en provenance de l'étranger	
Vos moyens de paiement	
Résoudre un litige	26
Pour rester en contact avec votre banque à tout moment	27

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Tarifs en €

Liste des services

<ul style="list-style-type: none"> Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Essentiel)⁽¹⁾ soit pour information 24 € par an 	2,00 €/mois
<ul style="list-style-type: none"> Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS <ul style="list-style-type: none"> - par alerte dans Cyberplus - Moviplus (permettant de recevoir 1 alerte par semaine, soit pour information 11,40 € par an) 	0,35 €/alerte reçue 0,95 €/mois
<ul style="list-style-type: none"> Carte de paiement internationale (Visa) <ul style="list-style-type: none"> - à débit immédiat par an - à débit différé par an 	38,90 € 45,90 €
<ul style="list-style-type: none"> Carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron par an 	29,90 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro <ul style="list-style-type: none"> - par retrait (au-delà de 4 retraits par mois) 	1,10 €/retrait
<ul style="list-style-type: none"> Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro <ul style="list-style-type: none"> - en agence par virement - par Internet par virement 	3,80 € Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Frais de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une autorisation de prélèvement - par prélèvement - si créancier type organisme public et assimilés 	9,30 € Gratuit Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"> - par opération, avec un plafond de 222,5 € par mois 	8,90 €
<ul style="list-style-type: none"> Assurance perte ou vol des moyens de Paiement Securiplus par an 	24,96 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.

 service inclus dans votre offre groupée de services Équipe.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte



Ouverture, transformation, clôture

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1^{er} novembre 2010.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque :

www.bpbfc.banquepopulaire.fr

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

• Aide au changement de domiciliation bancaire

Gratuit

• Liste de vos opérations récurrentes et automatiques

Gratuit

• Clôture de compte :

- Compte de dépôt
- Compte épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

Gratuit

• Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de compte)

Gratuit

• Transfert de compte vers un autre établissement :

- Compte épargne ou compte titres ordinaire ou PEA 120 €/compte
 - PEP - PERP, remboursement de bons extérieurs 1,10% du montant
- mini 120 €
maxi 230 €

• Commission de surveillance (dénonciation de compte joint, compte en RJ)

19 €/trim

• Le Droit au Compte (service bancaire de base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

• Le service bancaire de base se compose des produits et services suivants :

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- l'ouverture et la fermeture du compte
- un changement d'adresse au maximum une fois par an
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire en fonction de vos besoins
- l'encaissement de virements reçus (IBAN/BIC)
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- deux chèques de banque au maximum par mois


Relevés de compte

• Relevé papier ou électronique :

- mensuel Gratuit
- par quinzaine 1,30 €/pli
- hebdomadaire 1,30 €/pli
- journalier 1,30 €/pli
- relevé de compte mensuel électronique Gratuit
(payant si supplémentaire au relevé mensuel papier cf. rubrique Banque à distance, uniquement disponible dans le cadre de votre abonnement Internet) 1,30 €/mois

• Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire

Gratuit

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (cf rubrique Epargne et placements financiers p.22)

- Relevé de portefeuille titres, compte-rendu d'opération mensuel : 36,57 €
trimestriel : 10,56 €
semestriel : 4,22 €
annuel : Gratuit
- Relevé ISF année en cours : 28 €
année précédente : 42,40 €
- Bilan patrimonial sur devis



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte



• Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement
 - BPBFC
 - Autres établissements

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

J*

J** ouvré
J*** + I ouvré

Tenue de compte

- **Frais de tenue et de fonctionnement de compte** Gratuit
- **Délivrance d'un IBAN/BIC** Gratuit
- **Enregistrement d'un changement d'adresse** Gratuit
- **Gestion de compte inactif** 25 €/semestre

Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs.

* J : date de comptabilisation au compte du client

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi

*** Jour de remise avant 15h30 (après 15h30 report au jour ouvré suivant)



Services en agence

- **Retrait d'espèces en euros en agence** (sans émission de chèque) Gratuit
- **Versement d'espèces en euros en agence** Gratuit
- **Mise à disposition de fonds** (auprès d'une autre Banque Populaire) 19,90 €
- **Frais de recherche de document** (hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-I du Code Monétaire et Financier)
 - simple (selon définition de chaque BP) 9,70 € + 2,10 € le feuillet
 - administration 14 €
 - complexe (selon définition de chaque BP) Sur devis
- **Document conservé à l'agence** 48 €/an
- **Location de coffre**
Prix annuel défini en fonction du volume du coffre
- frais de location d'un coffre-fort (à partir de)
 - garantie jusqu'à 15 000€ : 48 €/an
 - garantie de 15 000 à 270 000€ : 90 €/an
- **Transmission du patrimoine**
Frais d'ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire
 - avoirs jusqu'à 1 000€ 50 €
 - avoirs supérieurs à 1 000€ 0,75% du montant
 - maximum (demi tarif si les fonds restent à la BPBFC) 515 €
- Frais annuels pour un dossier non réglé avec une date d'ouverture > 2 ans 65 €/an
- Intervention exceptionnelle liée à la succession (envoi au notaire, règlement de factures...) Gratuit
- Frais pour succession vacante (recherche d'héritiers, transfert en déshérence) Frais réels

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Par Internet

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet** (Cyberplus Essentiel)⁽¹⁾ 2 €/mois
 - **Abonnement permettant de gérer ses comptes et portefeuille titres sur Internet** (Cyberplus Privilège)⁽¹⁾ 3,40 €/mois
- Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants : consultation de l'ensemble de vos comptes, épargne, crédits et services, réalisation de vos virements au profit de tiers, en France et en Europe (zone SEPA), gestion de votre portefeuille titres avec LineBourse.
- **Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne**
 - Lecteur supplémentaire 9,90 €/lecteur
 - Carte PassCyberplus 18 €
- Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>
- **Sécurisation en mode SMS** 1 SMS gratuit/mois au-delà : 0,35 €/SMS

Autres services liés à l'utilisation d'Internet

- **Relevé de compte mensuel électronique supplémentaire au relevé mensuel papier** 1,30 €/mois
- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus**
 - SMS : 0,35 €/alerte reçue
 - Courriel : Gratuit
- **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** (par consultation) 0,50 €/image
- **Confirmation de l'exécution d'un virement émis**
 - SMS : 0,35 €/envoi
 - Courriel : Gratuit

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Par Téléphone

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

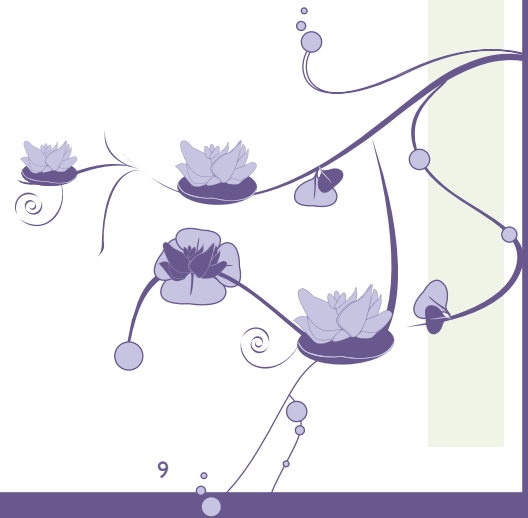
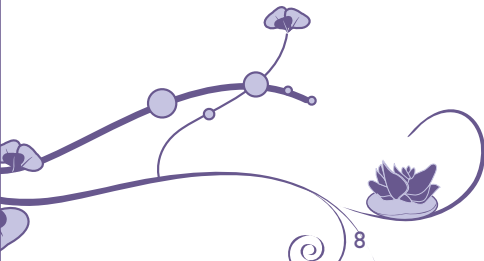
- **Frais d'utilisation du service de banque à distance par Serveur Vocal Tonalité Plus**
 - Composez le 0 892 890 010 0,337 €/min⁽¹⁾
 - **Frais d'utilisation du service de banque à distance par téléphone portable SMS +**
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile 0,37 €/envoi⁽²⁾
 - **Abonnement au service de banque à distance par téléphone portable Moviplus**
 - Moviplus hebdomadaire 0,95 €/mois
 - Moviplus bi-hebdomadaire 1,90 €/mois
- Moviplus permet de recevoir sur votre téléphone mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.

Par Automate

- **Service Bancaire National** Gratuit
- Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

⁽¹⁾ Hors coût de connexion de l'opérateur

⁽²⁾ Hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur





Vos moyens et opérations de paiement



Cartes

Cotisation
carte/an

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1^{er}, Gold Mastercard, Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7 jours/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes :

• Carte de retrait

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 25,90 €
- Carte Point Argent 21,90 €

• Carte à autorisation systématique

Carte de paiement à débit immédiat, elle permet de régler des achats chez les commerçants (1) et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

- Carte Visa Electron - Carte BUDJ 29,90 €

• Carte de paiement :

- Carte nationale :
 - à débit immédiat 38,90 €
 - à débit différé 45,90 €
- Carte Visa Internationale
 - à débit immédiat 38,90 €
 - à débit différé 45,90 €
- Carte Eurocard Mastercard
 - à débit immédiat 38,90 €
 - à débit différé 45,90 €

(1) les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance

• Carte de paiement (suite)

- Carte Foot Mastercard
 - à débit immédiat 38,90 €
 - à débit différé 45,90 €
- Carte Visa Premier
 - à débit immédiat 120 €
 - à débit différé 120 €
- Carte Visa Infinite 300 €
- E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet) 12 €

• Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Carte FACELIA
 - Visa Classic FACELIA
 - à débit immédiat 38,90 €
 - à débit différé 45,90 €
 - Visa Premier FACELIA
 - à débit immédiat 120 €
 - à débit différé 120 €

• Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Carte Créodis 17 €

• Porte-monnaie électronique Moneo

5 €





Vos moyens et opérations de paiement



Les services liés à la carte bancaire

• Service3tiers (sans frais de souscription)

Le Service3tiers est un service de paiement en 3 fois qui permet de fractionner en 3 mensualités égales, les achats de biens et services effectués avec la carte de paiement Banque Populaire habituelle (si éligible à ce service). Consulter votre conseiller pour tout complément d'informations.

Cotisation
carte/an

Type de carte :	Valeur d'achat	Commission (divisée en 3 parts égales, payable à chaque mensualité)
Visa Infinite/ MasterCard Platinum Plafond : 2000 € sur 5 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 €	6 €
	600,01 € à 1000 €	9 €
	1000,01 € à 1500 €	12 €
Visa Premier Plafond : 1500 € sur 4 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 €	6 €
	600,01 € à 1000 €	9 €
	1000,01 € à 1500 €	12 €
Visa Classic/MasterCard MasterCard Football Plafond : 1000 € sur 3 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 €	6 €
	600,01 € à 1000 €	9 €

• Service Cartego

- visuel catalogue (pour chaque nouveau visuel et par an) 7 €/an
- photo personnelle (pour chaque nouveau visuel et par an) 10 €/an

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- Réédition du code confidentiel de la carte 10,90 €
- Opposition pour vol ou fraude Gratuit
- Opposition pour perte 25,10 €
- Opposition pour usage abusif 51 €
- Demande de mainlevée pour usage abusif 21,80 €
- Refabrication de carte en urgence Prise d'une nouvelle cotisation +21,80 €
- Recherche de facturette
 - en cas de contestation fondée Gratuit
 - en cas de contestation non fondée 16,40 € + 2,27 €
(Frais de photocopie de facturette)

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance.

Cotisation
carte/an

- Retrait en euros à un distributeur Banque Populaire Gratuit
- Retrait en euros à un distributeur hors Banque Populaire (en France et dans la zone EEE)
 - avec carte Electron ou Budj 1,10 €/retrait
 - avec carte Cirrus, Visa Clasic, Eurocard, Mastercard Foot et Visa Facelia 1,10 €/retrait (au-delà de 4 retraits par mois)
 - avec une carte Visa Premier, Premier Facélia ou Infinite Gratuit
- Retrait d'espèces
 - au guichet hors France 2,50% + 6 €
 - au distributeur de billets toutes zones (en devises) 2,50% + 2,50 €
- Retrait d'espèces au guichet en France Gratuit
- Paiement effectué en euros en France et au sein de l'EEE Gratuit
- Paiement effectué en euros hors zone EEE 2,50% du montant
- Paiement effectué en devises toutes zones 2,50% du montant

Virements

remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽¹⁾, cf Rubrique Opérations avec l'étranger p. 25

- Réception d'un virement :
 - Virement occasionnel ou permanent national et Eurovirement SEPA : Gratuit
- Emission d'un virement :
 - Eurovirement SEPA occasionnel externe⁽³⁾ dans la zone euro et dans la zone SEPA⁽²⁾ (ou virement national)
 - en agence 3,80 €
 - par Internet Gratuit
 - au DAB Banque Populaire Gratuit
 - si virement d'un montant supérieur à 50 000 €, commission supplémentaire Gratuit
 - Frais de mise en place d'un virement permanent (virement national ou SEPA)
 - par Internet Gratuit
 - au guichet de votre agence Gratuit
 - coût par opération 0,60 €

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE en dernière page

⁽²⁾ Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA en dernière page)

⁽³⁾ Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire

Vos moyens et opérations de paiement

Virements (suite)

- Frais sur virement permanent (virement national ou SEPA)
 - par l'Internet **Gratuit**
 - au guichet de votre agence **Gratuit**
- à la création ou modification **0,60 €**
- à chaque virement exécuté
- si virement d'un montant supérieur à 50 000 €, commission supplémentaire **Gratuit**
- **Frais d'opposition à un virement avant exécution** (en devises EEE, dans l'EEE⁽¹⁾) (révocation d'une échéance de virement) **Gratuit**
- dans les délais légaux de révocation
- **Révocation définitive d'un virement permanent** (virement national ou SEPA) (retrait du consentement) : **Gratuit**
- **Récupération de fonds mal aiguillés** (BIC ou IBAN du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur) **Gratuit**

Prélèvements/TIP*

- **Frais de prélèvement**
 - Mise en place d'une autorisation de prélèvement (assurances et organismes financiers) **9,30 €**
 - Par prélèvement **Gratuit**
 - Si créancier organisme public et assimilé **Gratuit**
- **Frais d'un titre interbancaire de paiement (TIP)** **Gratuit**
- **Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution** (révocation d'une échéance de prélèvement) **Gratuit**
- **Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents** (retrait du consentement) **Gratuit**

Chèques

- **Remise de chèque(s)** **Gratuit**
- **Paiement d'un chèque** **Gratuit**
- **Renouvellement automatique de chéquier** **Gratuit**
- **Frais d'envoi de chéquier à domicile**
 - pli simple **1,70 €**
 - pli recommandé **2,70 € + frais postaux**
- **Frais d'émission d'un chèque de banque** **12,80 €**
- **Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur** (le client)
 - par chèque **13,20 €/an**

* Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA⁽¹⁾

⁽¹⁾ Voir détail zone SEPA en dernière page

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

Offres groupées de services

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Contenu de votre convention	Passpop	Budj	Equipage Horizon	Equipage Horizon 16-28 ans	Equipage	Equipage ACEF/Casden
Les produits et services inclus d'office						
* Compte						
Frais de tenue et de fonctionnement du compte (p.6)	X		X	X	X	X
Extrait de compte	X		X	X	X	X
* Banque à distance/suivi du compte						
Tonalité plus (p.9) Coût de la communication en plus	X		X	X	X	X
Carnet de bord					X	X
Un chéquier avec envoi sous pli simple	X		X	X	X	X
* Prévoyance						
Synergie Plus			(1)	(1)	X	X
* Découvert						
* Gestion du compte						
Alimentation Epargne Crescendo/Virement permanent					X	X
Crescendo BUDJ		X				
* Moyens de paiement						
Chèque de banque					X	X
Securplus (Assurance de vos moyens de paiement)					X	X
Securplus Jeune (Assurance de vos moyens de paiement)	X ⁽²⁾	X	X	X		
* Votre carte de paiement						
Carte BUDJ						6,75 €/trim.
Carte Point Argent	2,74 €/trim.					
Carte Cirrus	6,36 €/trim.					
Carte Visa Electron	6,86 €/trim.		6,86 €/trim.	6,86 €/trim.	7,60 €/trim.	7,56 €/trim.
Carte de paiement internationale Visa à débit immédiat			7,98 €/trim.	7,98 €/trim.	8,22 €/trim.	8,07 €/trim.
Carte de paiement internationale Visa à débit différé			8,86 €/trim.	8,86 €/trim.	8,68 €/trim.	8,30 €/trim.
Carte Visa Premier			18,12 €/trim.	18,12 €/trim.	13,98 €/trim.	12,73 €/trim.
Carte Visa Infinite					26,31 €/trim.	26,31 €/trim.
Les produits et services optionnels						
Cyberplus Essentiel	3,00 €/trim.		3,00 €/trim. ⁽³⁾	3,00 €/trim. ⁽³⁾	1,70 €/mois	1,53 €/mois
Cyberplus Privilège			8,70 €/trim. ⁽³⁾	8,70 €/trim. ⁽³⁾	2,90 €/mois	2,61 €/mois
Moviplus	3,00 €/trim.		3,09 €/trim.	3,09 €/trim.	3,52 €/mois	3,52 €/mois
Alimentation Epargne Crescendo/Virement permanent	1,23 €/trim.		1,23 €/trim.	1,23 €/trim.		
e-carte-bleue			1,50 €/trim.	1,50 €/trim.		

⁽¹⁾ Synergie Plus obligatoire si souscription d'une autorisation de découvert

⁽²⁾ Securplus jeune facultatif avec la souscription d'une carte Point Argent

⁽³⁾ Gratuit si adhérent LMDE ou apprenti.

• Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Pour les clients sans chéquier, votre banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs. BASEO 3,97 € par mois, soit pour information 47,64 € par an.

Les produits et services inclus d'office	
1 carte de paiement à autorisation systématique visa Electron	
6 paiements par avis de prélèvement	
2 virements permanents + 2 virements occasionnels	
Virements en interne illimités	
Carnet de RIB	
1 chèque de banque gratuit par an	
Les produits et services optionnels	
Cyberplus	1,60 €/mois

Pour les clients sans chéquier titulaire d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commission d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations par mois. Les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 13,10 € par mois. Lorsque le prélèvement rejeté est d'un montant inférieur à 13,10 €, les frais sont plafonnés au montant du prélèvement.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

• Commission d'intervention

- par opération
- plafond mensuel

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

8,90 €
222,50 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Com. Intervent.

Opérations particulières

• Frais sur saisie attribution ou conservatoire

89,00 €

• Opposition Administrative

10% du montant de l'opposition plafonné à

89,00 €

• Frais par Avis à Tiers Détenteur

89,00 €

• Saisie à Tiers Détenteur

89,00 €

• Opposition à Tiers Détenteur

89,00 €

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

• Forfait de rejet d'un chèque

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

- inférieur ou égal à 50€ :
- supérieur à 50€ :

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

30 €
50 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Frais rejet chèque)

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

(Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)

9,46 €

• Chèque émis et payé en période d'interdiction bancaire

26,90 €

• Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

Gratuit

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télépaiement^{(1) (2)}

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

- inférieur à 20€
- supérieur ou égal à 20€

Montant de l'opération
20 €

Si rejet en date de présentation, ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : Frais de rejet prélèvement)

⁽¹⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération
⁽²⁾ Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA

Découverts et crédits

Facilité de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert

- | | Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire) |
|---|--|
| • Découvert du compte convenu et formalisé | Nous consulter |
| • Découvert du compte non convenu | |
| - intérêts débiteurs | Plafond du taux réglementaire ** |
| • Seuil de perception d'agios | 3 € |
| - Minimum forfaitaire pour les découverts < en moyenne à 380 €
entre deux arrêts de compte | 13 € |
| • Commission d'immobilisation
(compte débiteur permanent) | 25 % des intérêts débiteurs |
| • Commission de dépassement
(pour toute utilisation excédant l'autorisation) | Majoration de 3 % |

Crédits à la consommation

- | | |
|--|----------------|
| • Prêt Automobile | |
| - frais de dossier proportionnel au montant du prêt | |
| - minimum | 50 € |
| - maximum | 200 € |
| - taux fixe nominal (hors assurance) | Nous consulter |
| • Prêt travaux | |
| - frais de dossier proportionnels au montant du prêt | Nous consulter |
| - minimum | 60 € |
| - maximum | 200 € |
| - taux fixe nominal (hors assurance) | Nous consulter |
| • Eco Prêt à taux Zéro | |
| (montant maximal de 30 000€ sur 10 ans, sans intérêt
ni frais de dossier) | Nous consulter |

** Ce taux calculé par la Banque de France est susceptible de variation à chaque trimestre civil

- | | Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire) |
|---|--|
| • Pour les Etudiants âgés de - 28 ans | |
| - avance de rentrée : 1 000€ maximum à taux zéro
à rembourser dans un délai inférieur ou égal à 3 mois | |
| - avance sur bourse allouée par le CROUS | |
| - prêt Permis à 1€ | |
| • Pour les Etudiants âgés de - 28 ans
et les Jeunes Actifs | |
| - Caution locative (1% max du montant annuel garanti
+ frais de dossier de 30€) | |
| • Prêt Étudiant | |
| - frais de dossier | Gratuit |
| - taux fixe nominal (hors assurance) | Nous consulter |
| • Crédit renouvelable | |
| - Créodis, Facelia (frais de dossier) | Gratuit |

Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

Crédits immobiliers

- | | |
|--|----------------|
| • Prêt Épargne Logement | |
| - frais de dossier | Nous consulter |
| • Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) | Gratuit |
| • Autres types de prêts immobiliers | |
| - frais de dossier proportionnels au montant du prêt | 1% |
| - minimum | 300 € |
| - maximum | 650 € |
| - taux | Nous consulter |

Frais de dossier offerts pour les - 29 ans et les Jeunes Actifs

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Crédits immobiliers (suite)

• Les assurances liées aux crédits

Le coût de l'assurance des emprunteurs (Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré et de la durée du crédit.

• Age d'adhésion :

- moins de 30 ans : 0,24%
- de 30 à 45 ans : 0,36%
- de 46 à 65 ans : 0,48%

(Pour une assurance sur prêt immobilier en garantie DPTIAVIT)

• Les garanties

- Frais de gage sur véhicule
(+ frais administratifs règlementaires si nécessaire) 125 €
- Frais sur gage sur autre bien mobilier
(+ frais administratifs règlementaires si nécessaire) Nous consulter
- Nantissement de compte CAT, PEA, titres financiers,
nantissement de compte titres financiers 130 €
- Hypothèque Tarif perçu par notaire
- Mainlevée sur remboursement conforme au contrat gage Gratuit
- Frais de mainlevée sur autres garanties - caution tiers 51,50 €
- Délégation de créance 130 €
- Délégation sur produits Assurance-Vie, Capitalisation 130 €
- Délégation d'assurance sur prêts personnels hors immobilier 155 €
- Mainlevée de garantie sur remboursement anticipé 77,25 €
- Fonds mutuel et garantie (SOCAMI) Commission SCM
+ parts sociales + fonds de garantie

• Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement 21 €
- Information annuelle des cautions 25 €
- Changement de domiciliation 42 €
- Avenant au contrat de prêt 110 €
- Décompte de prêt 247,0 €
- Demande d'attestation CAF 16 €
- Demande de modulation de prêt (contrat prêt modulable) 16,50 €
- Avenant lié à une renégociation de prêt 1% du capital restant dû
(mini. 160 €)
- Réédition de contrat 105 €
- Dossier sans suite dont l'offre a été acceptée 157,60 €

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Épargne bancaire

• Bénéficiaire d'une épargne disponible

- Livret A⁽¹⁾ (mini 10 €, maxi 15 300 €)
- LDD⁽¹⁾ (ex. Codevi) (mini 10 €, maxi 6 000 €)
- LEP⁽¹⁾ (mini 30 €, maxi 7 700 €)
- CODEVair⁽²⁾ (mini 10 €)
- Compte Sur Livret⁽²⁾ (mini 10 €)

Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit
Gratuit

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

• Épargner en vue d'un projet immobilier

- PEL (mini 225 €, maxi 61 200 €)
- CEL (mini 300 €, maxi 15 300 €)

Gratuit
Gratuit

• Crescendo (abonnement annuel)

9,80 €

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

• Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas⁽²⁾ (0-12ans) (mini 10 €, maxi 1 600 €)
- Livret Jeune⁽¹⁾ (12-25 ans) (mini 10€, maxi 1 600 €)

Gratuit
Gratuit

• Dynamiser votre épargne⁽¹⁾

Des solutions de placement à terme, assurance Vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Placements financiers

• Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet, téléphone...).

• Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) au comptant

• Bourse française

- ordre sur actions 1,60% du montant brut de l'ordre : mini 20,60 €
- ordre sur droits et bons 1,60% du montant brut de l'ordre : mini 4,12 €
- ordre sur obligations 0,80% du montant brut de l'ordre : mini 20,60 €

• Ordre exécuté sur Internet

Frais proportionnels au montant de la transaction : (cumulatif par tranche)	Internet
de 1 à 1 500€	10,76€
de 1 501 à 10 000€	0,598%
de 10 001 à 40 000€	0,538%
+ de 40 000€	0,478%
Minimum de perception	-

⁽¹⁾ Taux de rémunération annuel net fiscal.

⁽²⁾ Taux de rémunération annuel brut fiscal.

Epargne et placements financiers

Placements financiers (suite)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- **Frais fixe sur MONEP** 2,40% du montant brut : mini 34 €
- **Ordre transmis et non exécuté** Gratuit
- **Opération de report** 0,40% du montant brut de l'ordre
mini 20,60 €
- **Opération de report sous Internet** 0,179%
- **Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)**
 - commission de règlement différé (achat/vente) sur Internet prorata temporis 0,598%/mois
 - commission de règlement différé (achat/vente) 0,598%/mois
- **Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger** 1,60% du
montant brut
mini 58,70€
+ frais de broker

Ces opérations sont réalisables par téléphone ou via votre agence uniquement. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.

- **Souscription d'OPCVM**
 - OPCVM Banque Populaire Gratuit
 - OPCVM hors Banque Populaire 9,50€
- **Droits de garde** (frais annuels)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente.

• Droits de garde par compte

	Commission Forfait par ligne	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Frais minimum
Parts Sociales	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe	Gratuit	-	25,80 €*
Valeurs Groupe à l'intérieur d'un portefeuille mixte, composé également de valeurs extérieures	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs zone Euronext hors Groupe	4,60€	- 0,25% jusqu'à 50K€ - 0,20% au delà de 50K€ à 150K€ - 0,10% au delà de 150K€	30,90 € +4,60 €/ligne
Valeurs hors zone Euronext	4,60€	0,36%	30,90 € +4,60 €/ligne

* Si le portefeuille est composé uniquement de Valeurs Groupe

• Autres produits et Services :

- Hisséo : épargne programmée (hors droits d'entrée)
(Comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie) Gratuit
- relevé de portefeuille Titres, compte-rendu d'opération
 - mensuel 36,57 €
 - trimestriel 10,56 €
 - semestriel 4,22 €
 - annuel Gratuit

Epargne et placements financiers

• Gérer votre patrimoine financier

- relevé Patrimonial
- relevé ISF
 - année en cours 28 €
 - année précédente 42,40 €
- bilan Patrimonial
- opérations sur Or 3% du montant brut : mini 16,40 €
- sauf opérations spécifiques Contacter votre Conseiller
- duplicata IFU 13,20 €

Assurances et prévoyance

Assurer vos moyens de paiement

- **Assurance perte ou vol des moyens de paiement** (Sécuriplus) 24,96 €

Réduction de 50% en cas de souscription d'une 2^e assurance sur le même compte.

Contrat d'assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

- **Sécuriplus Jeune** 12,48 €

Votre assurance personnelle

- **MAV** (Multirisque des Accidents de la Vie) Consulter votre Conseiller

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

- **Autonomis** Consulter votre Conseiller
(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

- **Fructi-Santé** Consulter votre Conseiller

Protéger vos enfants

- **Assur - BP Enfant** 18 €/an/enfant
- **Assur - BP Horizon** à partir de 25 €/an

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurances et prévoyance

Assurer l'avenir de vos proches

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Fructi-famille

Consulter votre Conseiller

• Tisséa

Consulter votre Conseiller

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux.

• **Fructi-budget** (n'est plus commercialisé) Consulter votre Conseiller
Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

Assurer vos biens

• Assur-BP Auto

Consulter votre Conseiller

• Assur-BP Habitat

Consulter votre Conseiller

Assurer votre épargne

• Dédicace

à partir de 15 €/mois

En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital aux proches qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire**.

* Dans les limites de la législation en vigueur

** Voir conditions générales du contrat disponible en agence

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Opérations bancaires avec l'étranger⁽¹⁾

Chèques de voyage et achat/vente de devises⁽²⁾ (hors euros)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Délivrance de chèques de voyage American Express

- clients de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté 2% + mini 5 €
- non clients 2% + mini 10 €

• Encaissement de chèques de voyage American Express

- clients de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté 5 €
- non clients 10 €

• Achat et vente de billets de banque étrangers

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

- Devises classiques :
 - clients de la BPBFC non titulaires de la convention Fronta⁺ 5,15 €
 - non clients 16 €
- Devises exotiques :
 - clients de la BPBFC 16 €

Opérations bancaires avec l'étranger⁽¹⁾

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Virements vers l'étranger

• Virement occasionnel ou permanent émis en Euro ou en devise vers un pays

- commission fixe par opération 28 €
- commission de change proportionnelle au montant de la transaction (mini 16 €, maxi 250 €) 0,5%

• Virement occasionnel émis par Internet

- commission fixe par opération 22 €
- commission de change proportionnelle au montant de la transaction (mini 16 €, maxi 250 €) 0,50%

• Frais de mise en place d'un virement permanent

- commission fixe Gratuit

• Frais d'opposition à un virement avant exécution (devises hors EEE⁽³⁾)(révocation d'une échéance de virement)

Gratuit

• Révocation définitive d'un virement permanent (devises hors EEE⁽³⁾)

Gratuit

• Opérations < ou = 100 €

10 €

Vos flux en provenance de l'étranger⁽³⁾

• Rapatriements en devises en provenance de l'étranger

- commission fixe 18 €
- commission de change proportionnelle au montant de la transaction (mini 16 €, maxi 250 €) 0,5 %

• Opérations < ou = 100 €

10 €

Vos moyens de paiement

• Chèque import en euros

Gratuit

• Chèque import en devises

32 €

• Encaissement de chèque export

32 €

• Commission de change proportionnelle au montant de la transaction (mini 16 €, maxi 250 €)

0,5 %

• Frais de tenue de compte en devises

- (par trimestre indivisible) 35 €

• Retrait/dépôt de billets sur compte en devises

16 €

• Cession/alimentation devises

16 €

• Traitement des IBAN/BIC manquants ou erronés

15 €

⁽¹⁾ Opérations en devises hors euros ou impliquant un pays hors EEE⁽³⁾

⁽²⁾ Disponibilité des fonds

⁽³⁾ Voir détail zone EEE en dernière page

Résoudre un litige

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le 03 80 48 50 50

(numéro non surtaxé, accessible aux horaires d'ouverture de votre agence - coût d'un appel local)

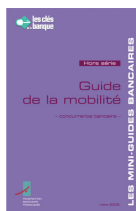
Le Service Clientèle de votre Banque
BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Service Clientèle
5 avenue de Bourgogne - BP 63
21802 QUETIGNY Cedex

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur
Service Clientèle Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté
5 avenue de Bourgogne - BP 63
21802 QUETIGNY Cedex

Le site Internet de la FBF* : "Les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

A partir de la plateforme téléphonique : 0 820 337 500*

Depuis la France, au : 0 820 337 500* (Appel non surtaxé)⁽¹⁾

Depuis l'étranger, au : +(33) 0 820 337 500*
(Appel non surtaxé)⁽¹⁾

⁽¹⁾ (0,12€ TTC/min)

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus
(www.bpbfc.banquepopulaire.fr)

Par SMS avec le 6 11 10 (0,37 €/envoi)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

0 892 890 010*

⁽¹⁾ (0,337€ TTC/min)

⁽¹⁾ Hors coût de connexion de l'opérateur

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Siège Social
14 boulevard de la Trémouille
BP 20810
21008 DIJON Cedex

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Estonie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie, et la Slovénie

Créditis et Facélia sont des produits de :

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS

sous le N° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07022393.

Autonomis, Dédicace, Sécuriplus, Fructi-Budget, Fructi-Facilités, Fructi-Famille, Multirisque des Accidents de la Vie et Tissea sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale

de Natixis Assurances.

L'assurance emprunteur est un produit de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

Assurance Banque Populaire Vie est une filiale de Natixis Assurances.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale

de Natixis Assurances.